Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC ST2S • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac ST2S

Sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2025 • Code sujet : **25-2SST2SPO3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Mobilisation des connaissances : les associations et la lutte contre la précarité** (1 question) — **Page 3**
2. **Développement appuyé sur un dossier documentaire : le cancer colorectal** (2 questions) — **Page 4**
3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 2-Sujet.pdf

1. Mobilisation des connaissances : les associations et la lutte contre la précarité

Cette partie évalue la mobilisation des connaissances sur les réponses apportées à la précarité par les associations. Aucun document support n'est fourni : la consigne demande d'expliquer leur rôle à l'aide d'un ou plusieurs exemples.

QUESTION. Expliquer, à l'aide d'un ou plusieurs exemples, comment les associations participent à la lutte contre la précarité.

La précarité se traduit par des ressources insuffisantes ou instables et peut entraîner des difficultés pour se loger, se nourrir, se soigner ou accéder à ses droits. Les associations y répondent par une aide concrète : les Restos du Cœur distribuent des repas et des produits alimentaires, tandis que le Secours populaire peut apporter une aide matérielle et accompagner les personnes dans leurs démarches. Des associations proposent aussi des accueils de jour, des vêtements ou un hébergement d'urgence. Enfin, elles favorisent le lien social, orientent vers les services adaptés et défendent les droits des personnes en difficulté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les associations répondent aux besoins matériels, facilitent l'accès aux droits et aux services, et soutiennent le lien social des personnes en situation de précarité.

2. Développement appuyé sur un dossier documentaire : le cancer colorectal

Le dossier documentaire présente des données sur le cancer colorectal, son impact sanitaire et économique, ainsi que les étapes de prévention, de dépistage et d'accompagnement après la maladie. Il décrit notamment les facteurs de risque, le test organisé, ses modalités d'accès et les effets attendus d'une participation accrue.

QUESTION 1. Montrer que le cancer colorectal est une priorité sanitaire.

Le cancer colorectal est fréquent et meurtrier : 47 582 nouveaux cas sont recensés en 2023 et 17 000 décès en 2021. Il constitue la deuxième cause de décès par cancer. Près de 95 % des cas sont diagnostiqués après 50 ans, ce qui justifie un dépistage ciblant les 50-74 ans. Son poids économique est également important, avec 1,7 milliard d'euros de coûts en 2020.

Comme il peut évoluer à partir d'une tumeur bénigne, sa détection précoce est essentielle : le dépistage permet une guérison dans 9 cas sur 10 et une survie à cinq ans supérieure à 90 % lorsque le cancer est détecté tôt. Fréquence, mortalité et possibilités d'action en font une priorité sanitaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fréquent, meurtrier et coûteux, le cancer colorectal justifie une priorité de prévention et de dépistage précoce.

QUESTION 2. Analyser comment la mise en œuvre des actions de prévention contribue à la lutte contre le cancer colorectal.

La prévention primaire agit sur les facteurs de risque : Mars bleu informe le public par des stands, quiz et débats, tandis que la promotion de l'activité physique, de l'arrêt du tabac, de la réduction de l'alcool et du contrôle du poids peut éviter des cancers.

1. Le dépistage organisé propose tous les deux ans aux personnes de 50 à 74 ans sans symptôme ni risque particulier un test simple, indolore et gratuit. Il repère cancers et lésions précancéreuses ; détecté tôt, le cancer se guérit dans 9 cas sur 10.
2. Les invitations et relances par courrier, mail ou SMS, les kits disponibles en ligne, en pharmacie ou auprès des professionnels, ainsi que l'accompagnement téléphonique des personnes vulnérables facilitent l'accès et réduisent les inégalités.

La participation augmente l'efficacité : à 65 %, le programme éviterait chaque année 6 600 décès et 5 700 cancers colorectaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La prévention des risques et un dépistage accessible et suivi améliorent la détection précoce, réduisent les inégalités et évitent des décès et des cancers.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC ST2S

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de spécialité Sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2025, porte le code 25-2SST2SPO3 et dure trois heures, coefficient 16. Elle comprend une question de connaissances sur les associations et la précarité, puis un développement documentaire sur le cancer colorectal. Les compétences évaluées portent sur l'argumentation, l'exploitation de données et l'analyse des actions de prévention et de dépistage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dépistage organisé cible les personnes de 50 à 74 ans sans symptôme ni facteur de risque particulier.
- Le test immunologique recherche du sang invisible dans les selles et est proposé tous les deux ans.
- La prévention primaire agit sur des facteurs comportementaux, notamment le tabac, l'alcool, l'obésité et l'activité physique.
- Le test peut détecter des cancers et des lésions précancéreuses ; son analyse est prise en charge à 100 %.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour justifier une priorité sanitaire, croiser fréquence, mortalité, évolution et conséquences économiques en précisant les années des données.
- Distinguer prévention primaire, dépistage et accompagnement des personnes malades après le traitement.
- Relier chaque donnée documentaire à l'idée défendue au lieu de paraphraser les annexes.
- Repérer l'écart de l'annexe 5 : le texte indique 3 500 cancers évités à 45 % de participation, tandis que le tableau indique 3 600.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment expliquer l'intérêt du test immunologique de dépistage ?

Le test utilise des anticorps pour repérer du sang invisible dans les selles à partir d'un seul prélèvement. Il peut détecter des cancers ou des lésions précancéreuses. L'analyse est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Q : Comment distinguer prévention primaire et dépistage dans une réponse ?

La prévention primaire cherche à réduire le risque de maladie, notamment en agissant sur le tabac, l'alcool, le poids et l'activité physique. Le dépistage cherche à repérer précocement une maladie ou des lésions chez des personnes ciblées.

Q : Comment organiser son temps pendant cette épreuve de trois heures ?

La première partie vaut 6 points et la seconde 14 points : accordez davantage de temps au dossier documentaire. Prévoyez la lecture des annexes, une rédaction structurée pour chaque question et une relecture finale.

Q : Que faire si le texte et le tableau de l'annexe 5 donnent des chiffres différents ?

Signalez l'écart sans le corriger ni choisir arbitrairement une valeur : le texte mentionne 3 500 cancers évités à 45 % de participation, tandis que le tableau indique 3 600. Appuyez l'analyse sur les données clairement identifiables.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 2-Sujet.pdf

Ressources Bac ST2S : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.